



Pietro Perrino
Secrétaire général

Montréal, le 7 mai 2020

PAR COURRIEL

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 10 avril 2020
N/D 2020-2021-003**

Monsieur _____,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information formulée par courriel et reçue à nos bureaux le 10 avril 2020. Votre demande vise à obtenir :

« [...] les informations suivantes que détient [n]otre ministère/organisme en lien avec la COVID-19 et ce pour la période suivante du 1er février 2020 au 10 avril 2020.

- 1. nombre de fonctionnaires/employés qui ont contracté le coronavirus et ou /COVID-19*
- 2. nombre de fonctionnaires/employés qui ont été placés en isolement en raison du coronavirus, nouveau coronavirus et ou le COVID-19*
- 3. nombre de fonctionnaires/employés par jour qui ont fait du télétravail pour votre ministère*
- 4. nombre de fonctionnaires dans votre ministère*
- 5. la liste des contrats octroyés par votre ministère/organisme en lien avec le coronavirus, nouveau coronavirus et ou la COVID-19, la liste des contrats devra montrer le nom de chacun des fournisseurs, type d'achats/services et les quantités achetées, la valeur en argent de chacun des contrats _____\$.*

Exemple) achat de purl et quantité _____\$ »

En réponse à votre question 1, aucun employé de la SQDC n'a rapporté avoir été testé positif pour le COVID19 entre le 1^{er} février 2020 et le 10 avril 2020.

En réponse à votre deuxième question, 112 employés de la SQDC ont été placés en isolement en raison du COVID19, entre le 1^{er} février 2020 et le 20 avril 2020. Ce chiffre inclut toutes les raisons d'isolement volontaire et obligatoire, en incluant notamment l'isolement préventif des personnes à risque et des personnes cohabitant avec une personne à risque, les personnes revenant de voyage, ainsi que les personnes présentant des symptômes similaires au COVID19 ou en attente de résultat d'un test de dépistage.

En réponse à votre troisième question, 34 employés ont fait du télétravail entre le 1^{er} février et le 10 avril 2020, soit l'ensemble des employés travaillant au siège social.

En réponse à votre question 4, la SQDC comportait 695 employés à la fin de l'exercice 2019-2020, soit le 28 mars 2020.

En réponse à votre question 5, la SQDC a conclu les contrats suivants en lien direct avec le COVID19 :

Objet du contrat	Fournisseur	Montant payé
Télémédecine	Dialogue Technologies Inc.	8 550,00 \$
Désinfectant à mains en gel	Laboratoires Choisy Ltée	18 893,00 \$
Plexiglass	9148-3461 Québec inc. (« 3D Coupe »)	15 103,22 \$

Toutefois, en ce qui concerne les quantités achetées, celles-ci ne peuvent vous être communiquées puisqu'il s'agit d'un renseignement commercial pouvant avoir un impact sur la négociation des contrats de la SQDC et de tiers, et est donc visés par les articles 22, 23, 24 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pietro Perrino

Responsable de l'accès à l'information

PP/cm